

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



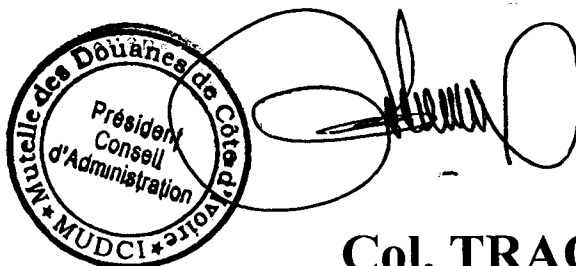
MUTUELLE DES DOUANES DE CÔTE  
D'IVOIRE

NOTE D'INFORMATION N° 01 - - - / DU 25 JUIN 2014  
(DIFFUSION GENERALE)

J'ai l'honneur d'informer tous les mutualistes et leurs ayants droit, qu'en vue de préparer le transfert du Centre Médical des Douanes sur son nouveau site de Cocody Ambassades, **le personnel médical ne sera pas en mesure d'assurer les prestations de soins sur l'ancien site sis au Plateau, Ecole des Douanes, dans la période allant du 05 au 17 juillet 2014 inclus.**

En conséquence, les mutualistes et leurs ayants droit sont invités pour leurs besoins de santé, à se rendre directement dans les structures du réseau de soins Douane-Gras Savoye, munis de leur carte de santé, durant la période sus-indiquée.

Le Président du Conseil d'Administration



**Col. TRAORE Dohia Mamadou**